



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E42047

VALABLE JUSQU'AU 27/09/2024

ÉDITÉ LE 19/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1989

Forme juridique : SARL

Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOBIGNY BOBIGNY B 351596580

Siret : 351 596 580 00040

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 210256800193

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 450212K1247000/001 431716

Assurance Responsabilité Civile :

SMA SA 450212K1247000/001 431716

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2023

Raison sociale : LA GENERALE DE COUVERTURE

40 AV JEAN JACQUES ROUSSEAU
93190 LIVRY GARGAN

Téléphone : 01 49 36 95 40

Portable : 06 03 97 84 19

Site Internet : www.generale-de-couverture.com

E-mail : lgc93@orange.fr

Responsabilité légale :

PELTIER GUILLAUME GÉRANT / PELTIER GUILLAUME GÉRANT

Fax : 01 49 36 95 41

Effectif moyen : 8

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	19/09/2023
3121	Tuiles plates (Technicité courante) Mention RGE	19/09/2023
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	19/09/2023
3143	Fenêtres de toit en pente Mention RGE	06/07/2021
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée) Mention RGE	19/09/2023
3171	Couverture en bardeaux bitumés Mention RGE	19/09/2023
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées Mention RGE	19/09/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	23/09/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE PARIS
20 BIS RUE BOISSIERE
RDC
75016 PARIS CEDEX 16

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.